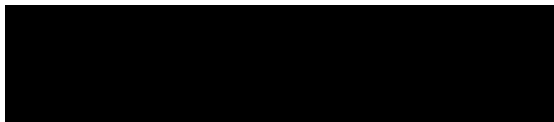


PAR COURRIEL

Québec, le 27 février 2025



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2024-2025.599



Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 4 février dernier, visant à obtenir :

« Information on Directives, standard operating procedure, or memorandum (Jan 1 2012 - Jan 1 2024) in relation to: a. birth and/or maternity tourism; b. Birth and/or maternity tourists; c. non-resident pregnant women; d. pregnant travelers; e. pregnant foreign women; f. uninsured pregnant foreign women; g. passport baby(ies); h. pregnant visitor; i. "visitor giving birth in Canada"; j. expectant mother; k. maternity/birth hotel; l. maternal hotel. » (sic).

À cet égard, nous vous transmettons sous l'onglet 1, une partie des documents répertoriés qui vous sont accessibles.

En complément d'information, certains documents sont disponibles aux liens suivants :

<https://tout-petits.org/publications/rapports/acces-soins-de-sante-migrants/qui/>

<https://www.ramq.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/rapport-couverture-enfants-migrants.pdf>

Enfin, les autres documents recensés dans le cadre du traitement de votre requête ne peuvent vous être communiqués conformément aux articles 14, 37 et 39 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

... 2

En effet, ces documents sont constitués, en substance, d'avis et de recommandations faits depuis moins de 10 ans et d'analyses utilisées dans le cadre d'un processus décisionnel en cours.

Vous trouverez, également annexés à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès ainsi que les extraits de la loi sur les dispositions invoquées.

Veuillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

[REDACTED]

Annie Larivière

p. j. 2